



SOCAMAB ASSURANCES

Filiale de NATIXIS



DEMANDE DE SOUSCRIPTION DE GARANTIE FINANCIÈRE

(A) Pour une personne morale

En création En activité

(Cocher la case correspondante)

■ Dénomination ou Raison Sociale :

.....

■ Forme de la Société :

.....

■ Siège Social :

.....

(indiquer la commune et le code postal)

■ Noms et Prénom(s) du ou des Représentants légaux :

.....

.....

.....

■ Registre du Commerce :

De : (Ville)

N° : (Siren)

Téléphone :

Télécopie :

E.Mail :

*(A ne remplir que si vous exercez en société)
(Merci d'écrire en caractères d'imprimerie)*

(B) Pour une personne physique

En création En activité

(Cocher la case correspondante)

■ Nom et Prénom(s) :

.....

.....

■ Enseigne commerciale (s'il y a lieu) :

.....

.....

■ Adresse de l'entreprise :

.....

.....

(indiquer la commune et le code postal)

■ Registre du Commerce :

De : (Ville)

N° : (Siren)

Téléphone :

Télécopie :

E.Mail :

*(A ne remplir que si vous exercez en nom propre)
(Merci d'écrire en caractères d'imprimerie)*

SOCAMAB ASSURANCES - Siège social : 18 rue Beaurepaire – 75010 PARIS

Tél. : (33) 01 44 52 52 00 – Télécopie : (33) 01 42 03 09 36 – www.socamab.fr

Société Anonyme d'Assurance au capital de 5 335 875 € - Entreprise régie par le Code des Assurances

441 486 610 R.C.S. Paris – Siret 441 486 610 00013 – APE 672 Z – TVA FR 17 441 486 610

1

Je soussigné

Nom : Prénoms :

(Suivant l'ordre de l'état civil)

Né(e) le : À :

(Commune et code postal)

Demeurant à (Adresse personnelle complète) :

Profession actuelle :

Agissant en qualité de :

2

Sollicite la garantie financière de SOCAMAB ASSURANCES pour l'entreprise, personne physique ou morale, désignée au dos de la présente demande, à hauteur de :

A. En matière de gestion immobilière

(minimum 110.000 €*)

_____ €

B. En matière de transaction sur immeubles et fonds de commerce

(Cocher l'une de ces 2 cases)

1. Avec manipulation de fonds (minimum 110.000 €*)

_____ €

2. Sans manipulation de fonds (minimum 30.000 €*)

_____ €

* Article 8 des Conditions Générales du contrat de garantie financière

3

Déclare au sujet du fonds exploité :

(A ne remplir que par les personnes physiques ou morales en activité)

N'exploiter aucun autre établissement, succursale, agence ou bureau que ceux-ci après indiqués :

(le cas échéant, porter la mention « néant »)

.....
.....
.....

N'utiliser les services d'aucune personne habilité à négocier, s'entremettre ou s'engager pour le compte de la Société que celles dont les noms et adresses suivent :

(le cas échéant, porter la mention « néant »)

.....
.....
.....

Déclare au sujet du fonds en création :

(A ne remplir que par les personnes physiques ou morales en activité)

Que l'exploitation résulte(ra) de la reprise ou du rachat total ou partiel du portefeuille de l'entreprise suivante : (s'il y a lieu) :

(le cas échéant, porter la mention « néant »)

.....
.....
.....

Exercer auparavant l'activité ou la profession suivante :

(le cas échéant, porter la mention « néant »)

.....
.....
.....

4

Déclare à titre complémentaire : (le cas échéant, porter la mention « néant »)

Adhérer au Syndicat Professionnel suivant (s'il y a lieu) :

Exercer les activités accessoires suivantes (s'il y a lieu) :

Détenir des participations dans les entreprises suivantes (s'il y a lieu) :

Déclare à l'appui de la présente demande :

A) m'engager formellement à ne pas participer à des opérations de promotion immobilière,

B) en cas de demande de garantie financière Transaction sans manipulation de fonds, qu'il n'est et ne sera reçu aucun fonds, effets ou valeurs à l'occasion des opérations stipulées à l'article 1^{er} (1 à 5) de la loi du 2 janvier 1970 et de son décret d'application du 20 juillet 1972, modifié par le décret du 21 octobre 2005 mis en vigueur au 1^{er} janvier 2006.

C) avoir pris connaissance et accepter les conditions générales du contrat de garantie financière de SOCAMAB ASSURANCES et le barème des commissions annuelles, dont il m'a été remis un exemplaire,

D) m'engager à me conformer à l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires applicables aux activités que j'exerce,

E) m'engager à régler les commissions annuelles dont je serai redevable, et, lorsqu'il y aura lieu, les frais liés aux formalités de cessation de garantie,

F) autoriser expressément SOCAMAB ASSURANCES à procéder, en tant que de besoin, à tout examen et contrôle sur place de livres, pièces ou documents comptables au siège ou dans les locaux de l'Entreprise ci-dessus désignée,

G) m'engager à tenir une comptabilité conforme aux dispositions légales et aux usages de la Profession,

H) ne pas être l'objet des interdictions prévues par les lois en vigueur relatives à l'exercice de la Profession d'Administrateur de Biens et d'Agent Immobilier,

I) autoriser expressément SOCAMAB ASSURANCES à conserver sur support informatique, les données nominatives faisant apparaître mon éventuelle appartenance à un syndicat professionnel.

Je soussigné certifie sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées par la présente

Fait à

Cachet de l'Entreprise :

Le

Signature :

EN AUCUN CAS LE PRÉSENT DOCUMENT NE VAUT ATTESTATION DE GARANTIE

Ne joindre aucun règlement à la présente demande

■ Les réponses aux questions posées dans le présent dossier sont obligatoires pour que soit examinée la demande de souscription de garantie financière. Toutes les informations recueillies présentement et ultérieurement par SOCAMAB ASSURANCES font l'objet d'un traitement automatisé pour les besoins de sa gestion et ceux résultant de la délivrance de la garantie financière, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

■ Sauf opposition de votre part, ces informations pourront être communiquées à des Sociétés partenaires qui seraient susceptibles de vous faire part de leurs offres. A ce titre, il vous est possible de refuser la transmission des informations ainsi collectées en cochant la case suivante.....

En application de la loi N° 78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification qui s'exerce sur demande au siège de SOCAMAB ASSURANCES.

Le présent dossier est à retourner complété et signé, accompagné des pièces figurant sur la liste ci-après.
SOCAMAB ASSURANCES est souveraine pour statuer et décider de l'octroi ou non de la garantie financière.

En cas de refus, elle n'a pas à faire connaître les motifs de sa décision.

(A) Par une personne morale*(en création ou en activité)*

- les statuts de la Société ;
- le procès-verbal de la réunion ayant désigné le ou les représentants légaux ;
- le journal d'annonces légales ayant publié la constitution de la société et la désignation de son ou ses représentant (s) légaux ;
- l'inscription ou la demande d'inscription au Registre du Commerce – Extrait K bis ou Récépissé de la demande ;
- l'extrait de l'acte de naissance du ou des représentants légaux ;
- l'extrait de l'acte de mariage du ou des représentants légaux ;
- l'extrait de casier judiciaire du ou des représentants légaux (bulletin N°3), daté de moins de 3 mois ;
- les justificatifs de l'aptitude professionnelle du ou des représentants légaux – copie certifiée conforme des diplômes universitaires ou des attestations d'employeur ;
- la copie du bail ou du titre de propriété du siège de la société ;
- l'attestation d'ouverture du ou des compte(s) bancaires des « dépôts clients gestion » sur le modèle joint ;
- l'attestation d'ouverture du compte des « dépôts clients transactions » sur le modèle joint ;
- l'acte de cautionnement du ou des représentants légaux, selon le formulaire joint, dûment complété et signé ;
- la liste des porteurs de parts, associés ou actionnaires, sur le formulaire joint, à compléter.

(B) Par une personne physique*(en création ou en activité)*

- l'inscription ou la demande d'inscription au Registre du Commerce (Extrait K ou Récépissé de la demande) ;
- l'extrait d'acte de naissance ;
- l'extrait d'acte de mariage ;
- l'extrait de casier judiciaire (bulletin N°3), daté de moins de 3 mois ;
- les justificatifs de l'aptitude professionnelle (copie certifiée conforme des diplômes universitaires ou des attestations d'employeur) ;
- la copie du bail ou du titre de propriété du siège de l'entreprise ;
- l'attestation d'ouverture du ou des compte(s) bancaires des « dépôts clients gestion » sur le modèle joint ;
- l'attestation d'ouverture du compte des « dépôts clients transactions » sur le modèle joint ;
- l'acte de cautionnement du conjoint, selon le formulaire joint, dûment complété et signé ;


(C) Par une entreprise en activité*(documents à fournir, en sus des pièces énumérées ci-dessus à la rubrique (A) et (B), par les seules personnes physiques ou morales en activité)*

- comptes annuels des deux derniers exercices ;
- le ou les attestations de pointe établies par un expert-comptable, en gestion et (ou) en transaction, pour l'année écoulée ;
- la photocopie recto-verso des dernières cartes professionnelles délivrées en gestion, et (ou) en transaction ;
- l'attestation de garantie financière délivrée pour l'année en cours ;
- l'attestation d'assurance de Responsabilité Civile Professionnelle et des détournements du personnel, en gestion et (ou) en transaction ;
- le dernier rapport de contrôle du précédent garant financier ;

L'énumération des pièces et documents, visés dans les rubriques qui précèdent, n'est pas limitative. SOCAMAB ASSURANCES se réserve le droit de demander tout autre document ou renseignement qu'elle juge utile, en présence de situations particulières nécessitant un complément d'information. Dans certains cas, SOCAMAB ASSURANCES peut subordonner la délivrance de sa garantie à la fourniture de sûretés personnelles ou réelles.

L'EXPERTISE DE LA GARANTIE FINANCIÈRE

SOCAMAB
ASSURANCES



SOCAMAB ASSURANCES est une marque connue depuis 40 ans dans le milieu des professionnels de l'immobilier, Administrateurs de Biens, Syndics de Copropriété et Agents Immobiliers qui doivent justifier d'une garantie financière des fonds dont ils sont redevables envers leurs clients.

SOCAMAB ASSURANCES S.A. délivre des garanties financières dans des **conditions privilégiées**, contre versement d'une commission annuelle, entièrement déductible fiscalement, **sans souscription au capital, ni surtout d'immobilisation de trésorerie, sous forme de versement à un quelconque fonds de garantie.**

Elle présente en outre, en partenariat, des solutions d'assurances attractives, répondant aux besoins des Administrateurs de Biens et des Agents Immobiliers en matière de :

- Responsabilité Civile Professionnelle,
- Protection juridique,
- Responsabilité du dirigeant.

SOCAMAB ASSURANCES S.A. est une Société Anonyme d'Assurance, régie par le Code des Assurances, agréée, par arrêté du Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en date du 25 Juillet 2002, à pratiquer les opérations de caution, telles que la délivrance des garanties financières visées par la loi du 2 Janvier 1970 et son décret d'application du 20 Juillet 1972.

SOCAMAB ASSURANCES est une filiale du Groupe NATIXIS, partie intégrante de NATIXIS GARANTIES, acteur multicaution de tout premier plan regroupant les marques SACCEF, CEGI et SOCAMAB ASSURANCES.

La garantie financière de SOCAMAB ASSURANCES S.A. s'applique au remboursement des fonds, versements ou remises que le professionnel, Administrateur de Biens ou Agents Immobiliers, reçoit de ses mandants, ou pour le compte de ceux-ci à l'occasion de ses activités de gestion ou de transaction, lorsqu'il ne peut les restituer.

Elle peut aussi être étendue aux activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours, exercées par les professionnels de l'immobilier, habilités au tourisme, en vertu de la loi du 13 Juillet 1992.

L'image de marque et le label de qualité, attachés à son nom, dans le public et la profession, sont directement issus de la SOCAMAB qui lui a transmis son savoir-faire et son expertise, capitalisés depuis sa création en 1964.

Avec SOCAMAB ASSURANCES S.A., les professionnels peuvent donc compter sur une structure compétitive et pérenne, fidèle aux principes qui ont forgé la réputation de la SOCAMAB. Le professionnalisme et la rigueur des équipes assurent une bonne réalisation des diligences à tous les stades de vie des dossiers.

Ainsi, la garantie de SOCAMAB ASSURANCES S.A., gage de sérieux, constitue un atout majeur pour les Administrateurs de Biens, Syndics de Copropriété et Agents Immobiliers, désireux de valoriser leurs prestations auprès de la clientèle.

RÉCEPTION DU DOSSIER

Date d'arrivée

RÉFÉRENCE DE LA DEMANDE

		0	0				
--	--	---	---	--	--	--	--

SERVICE PRODUCTION

Examen le :

COMPLET INCOMPLET

Observations :

VISA DU RESPONSABLE

SERVICE DES ENGAGEMENTS

Contrôle du :

Chargé du Contrôle :

Avis du :

FAVORABLE DÉFAVORABLE

Observations :

VISA DU RESPONSABLE

DIRECTION GÉNÉRALE

Décision du :

ACCEPTÉE REFUSÉE AJOURNÉE

Observations :

VISA DE LA DIRECTION

COMMISSION DES ENGAGEMENTS

Décision du :

ACCEPTÉE REFUSÉE AJOURNÉE

Observations :

VISA DE LA DIRECTION